



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000069

Séance du vendredi 13 octobre 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCID, 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 4.3) **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 4.1), M. Denis BAUD (à partir du rapport 13.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 4.4), M. Patrick BONTEMPS, M. Patrick BOURQUE, Mme Françoise BRANGET (à partir du rapport 4.3), Mme Martine BULTOT, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Sylvie JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.2 et jusqu'au rapport 9.1), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, M. Michel ROIGNOT, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER **Beure :** M. Philippe CHANEY, M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.2.1), M. Michel POULET **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir du rapport 4.3) **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ **Chalezeule :** M. Raymond REYLE (représenté par M. Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagny :** M. Claude VOIDEY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD **La Vèze :** M. Philippe CHANAU **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT **Marchaux :** M. Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.2), M. Gérard VALLET **Nancray :** M. Daniel ROLET **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON, M. Bernard BOURDAIS **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ **Pelousey :** M. Jacques TERVEL, Mme Annick CHARPY **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.2.1), M. Robert STEPOURJINE **Pugy :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE **Saône :** M. Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Claude BULLY (à partir du rapport 8.2), M. Jacques SIFFERLIN **Thoraie :** M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du rapport 8.2) **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Arguel :** M. André AVIS **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD **Besançon :** Mme Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Emmanuel DUMONT, M. Vincent FUSTER, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Jocelyne GIROL, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, Mme Lucile LAMY, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Frédérique MOZER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Mme Martine ROPERS, Mme Nicole WEINMAN **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** M. Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO, M. Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Yves TARDIEU **Gennes :** M. Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** M. Richard SALA **Larnod :** Mme Martine BERGIER **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, M. Albert DEPIERRE **Routelle :** M. Claude SIMONIN **Saône :** Mme Christelle PETITJEAN **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, C. BALLOT, T. BENETEAU de LAPRAIRIE, R. CHAVIN-SIMONOT, V. FUSTER, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, M. JOSSE, M. LOYAT (à partir du rapport 9.2), S. MAIRE, Y. TARDIEU, J-M VERNET, P. DUCHEZEAU, J-P MARTIN.

Mandataires : S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONTEMPS, B. FALCINELLA, S. JEANNIN, C. TISSIER, J-J DEMONET, J. ROSSELOT, C. LIME (à partir du rapport 9.2), F. PRESSE, J. SCHIRRER, P. CONTOZ, M. COTTINY, J-H BAUER.

Objet : **Organisation des services : mutualisation et autres modifications**

Organisation des services : mutualisation et autres modifications

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Une première réflexion globale a été engagée ces derniers mois entre la CAGB et la Ville de Besançon sur la possibilité de mutualiser certains services.

Dans un premier temps, une mission étude et prospective a été identifiée comme pouvant être mutualisée à court terme.

Parallèlement, il est proposé de réorganiser la direction de l'économie et de l'aménagement en la structurant en deux services.

Il est donc proposé les modalités d'organisation pour ces deux évolutions.

I. Mutualisation de la mission études et prospectives

Une première réflexion globale a été engagée ces derniers mois entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Ville de Besançon sur la possibilité de mutualiser certains services afin notamment d'éviter les doublons et de faire des économies d'échelles. Une réflexion plus large sera menée dans les prochains mois afin d'étudier les différentes possibilités de mutualisation pour les années futures. Cette réflexion s'appuiera sur une expertise externe. Un appel d'offre a été lancé dans ce sens auprès de cabinets externes.

Dans un premier temps, une Mission Etudes et Prospectives a été identifiée comme devant être mutualisée à court terme. En effet, de nombreux projets structurants concernent les deux collectivités et nécessitent une coordination accrue afin de développer une dynamique plus forte de développement de notre territoire. Cette mission reprendrait l'ensemble des moyens de la ville et de l'agglomération mobilisés sur les aspects stratégiques et de planifications. Les secteurs concernés par cette mission sont :

- la prospective territoriale et la gouvernance métropolitaine (contrat de projets, Conseil de développement participatif, Réseau métropolitain Rhin Rhône, Besançon 2020...)
- la planification (SCoT)
- les réflexions préalables aux grands projets (mission TGV,...)

Cette mission, composée de neuf emplois à temps plein tous déjà ouverts dans les deux collectivités, trois à la Ville de Besançon et six à la CAGB, serait sous double commandement Ville et CAGB ; pour la CAGB, elle serait directement rattachée à la Direction Générale des Services.

Il est envisagé que cette mission mutualisée soit positionnée à la CAGB, il est donc nécessaire que tous les agents qui en font partie soient recrutés par cette dernière. Aussi, il est proposé de créer :

- Un poste de catégorie A en charge de la responsabilité de la mission,
- Un poste de catégorie C en charge du secrétariat
- Un poste de catégorie A - Attaché ou Ingénieur – chargé d'études
- Un poste d'ingénieur en chef et la suppression en parallèle d'un poste d'ingénieur principal à l'issue de la période de stage en charge notamment du SCoT et du suivi des projets

Une convention entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon viendra préciser l'ensemble des aspects matériels et financiers liés à cette mutualisation. Il convient de préciser que l'incidence budgétaire sera

neutre pour les deux collectivités, l'ensemble des postes existant déjà dans chacune d'elles. Il n'y a donc pas de création nette, c'est un regroupement de postes à la CAGB, compensé financièrement par la CAGB.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création de cette mission mutualisée,
- la création d'un poste de catégorie A - en charge de la responsabilité de la mission (ingénieur en chef ou équivalent),
- la création d'un poste de catégorie C - en charge du secrétariat,
- la création d'un poste de catégorie A - Attaché ou Ingénieur – chargé d'études,
- la création d'un poste d'ingénieur en chef et la suppression d'un poste d'ingénieur principal à l'issu de la période de stage - en charge notamment du SCoT et du suivi des projets.

II. Direction de l'Economie et de l'Aménagement

Parallèlement à cette mutualisation, il est proposé de réorganiser la direction de l'Economie et de l'Aménagement en renforçant les capacités notamment en matière d'aménagement de ce secteur à travers sa structuration en 2 services.

Ainsi, il est proposé la création d'un service d'aménagement au sein de cette direction qui regrouperait l'ensemble des agents qui travaillent sur cette problématique au sein des services de la CAGB. Ce regroupement permettra de développer des complémentarités et un meilleur suivi législatif et réglementaire. En parallèle, le service Economique recentrerait son activité sur l'ingénierie économique et n'aurait plus à gérer en direct les problématiques d'aménagement.

Dans ce cadre, il est nécessaire d'ajuster notre liste des emplois permanents en créant un poste de directeur de l'Economie et de l'Aménagement (grade de Directeur Territorial ou d'Ingénieur en Chef de classe normale)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création d'un poste de catégorie A en charge de la direction de l'Economie et de l'Aménagement (grade de directeur territorial ou d'ingénieur en chef de classe normale).

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ



Reçu le 26 OCT. 2006

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0